

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 135

présenté par

Mme Anthoine, M. Brigand, M. Viry, M. Neuder, M. Bourgeaux, Mme Corneloup, M. Bony,
Mme Valentin, M. Ray et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE 20

À l'alinéa 7, substituer à la première occurrence des mots :

« les mots »

les mots :

« la deuxième occurrence des mots ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

Il existe plusieurs occurrences des mots cités dans le dispositif comme point de référence dans le texte de la loi, il est nécessaire de préciser l'occurrence après laquelle cet alinéa a vocation à opérer un ajout.